



LES DROITS DE L'HOMME  
DANS LE MONDE

# LES DROITS DE L'HOMME EN CHINE

# N° 118

## JUIN 2017

### DERNIER BULLETIN

La Chine veut jouer un rôle décisif dans la conduite des affaires du monde et le réaffirme en toute occasion. Si l'on ne tenait compte que de la démographie et de l'ancienneté de la culture, la prétention serait légitime. Mais comment l'accepter quand la direction de l'État chinois ne respecte, elle-même, ni les lois du pays ni la Constitution, ni les obligations internationales qu'elle a souscrites sur le respect des droits de l'Homme et qu'elle y ajoute, au nom des « spécificités chinoises », le rejet des valeurs universelles ?

Ainsi présentée, la réponse devrait aller de soi. Il semble pourtant qu'on n'ait rien à refuser à Beijing ; nombre de capitales rivalisent de prévenances et de complaisances à son égard comme s'il était plutôt flatteur de bien s'entendre avec ce pays puissant et de l'aider à prendre place sur la planète. Mais l'impression laissée par douze ans d'observation du régime chinois, de son évolution sociale, de sa croissance, de son durcissement politique, est que le monde extérieur sous-estime en permanence l'ampleur de la répression

intérieure et les effets délétères croissants exercés sur les institutions internationales. Il faut pourtant bien y voir clair, à court terme par compassion pour les victimes actuelles du régime ; mais aussi à long terme puisque les combats de ce siècle vont être longs (climatiques entre autres) et que, pour sa part, la Chine ambitionne de fêter en 2049 le record que serait un siècle de régime autocratique sans élections libres.

#### QUELQUES MÉPRISES ET LEURS CAUSES

Il y a beaucoup de raisons de se tromper sur les réalités chinoises. Certaines sont banales, évidentes mais souvent oubliées. D'abord, il ne suffit pas d'y aller quelquefois et dans quelques villes avec un bagage d'anglais pour en avoir une vue d'ensemble ; pas plus que quelques voyages en Europe vous diraient ce qu'il faut penser de la situation au Portugal, en Estonie ou à Chaudes-Aigues. Or la Chine est trois fois

Ligue  
des **droits de**  
**l'Homme**

FONDÉE EN 1898



plus grande en surface et en population que l'Union européenne, protégée par les chaînes de l'Himalaya et de l'Altaï, isolée par les zones sous-peuplées du Tibet, du Xinjiang, de la Mongolie, de la Sibérie orientale. Hormis Hong Kong tout au sud, il y a peu d'appels centrifuges. Elle est maîtresse chez elle et dans sa langue.

Une autre grande difficulté d'accès, c'est la maîtrise administrative quasi parfaite de l'information. Le Bureau de la presse envoie ses directives sur ce qu'il faut taire et sur ce dont il ne faut parler qu'en reprenant les communiqués officiels. On prend pour argent comptant le chiffrage de la croissance dès la mi-janvier alors que la Chine est sans doute, par sa taille, par la place de son agriculture, par l'insuffisance de son appareil statistique et par les manipulations/falsifications de ce dernier, un des pays où une comptabilité nationale sérieuse est la plus difficile à établir. A-t-on oublié les chiffres mirifiques de l'Union soviétique, repris sans sourciller par la Banque mondiale, le FMI ou l'ONU, et ne voit-on pas où en est la Russie d'aujourd'hui ?

Il est indispensable d'avoir une idée claire de la situation économique. Pour beaucoup en effet, c'est la croissance chinoise qui justifie le régime et sa brutalité. Certes la Chine est sortie de l'atroce pauvreté qui régnait dans l'entre-deux-guerres. Mais les autres pays, tout autour, ont évolué eux aussi et parfois plus vite qu'elle. Si l'on prend le produit intérieur brut par habitant, en 2013 la Chine occupait la quatre-vingt-septième place (11 868 \$), derrière la Thaïlande (14 136 \$ ; 77e), la Malaisie (23 160 ; 49e), la Corée du Sud (33 791 \$ ; 29e), Taïwan (41 539 \$ ; 21e). Encore faut-il rappeler que cette place moyenne est liée à l'extraordinaire ruée des capitaux vers la Chine, dont celle-ci a bénéficié pendant quarante ans.

Bien sûr, la masse accumulée de béton dans les bâtiments, les routes, les ponts, les autostrades ne peuvent qu'impressionner, comme l'expansion du secteur industriel et les progrès de la recherche. Mais les étendues chinoises ne sont pas à l'avenant. Les cinq cents millions de ruraux dont le revenu est

deux fois et demie inférieur à celui des villes existent aussi, de même que les deux cent cinquante millions de migrants qui ont quitté les campagnes pour chercher un travail en ville, souvent sans couverture sociale, parfois sans contrat, parfois aux hasards de l'embauche journalière. À eux seuls ces ruraux et ex-ruraux font la moitié de la population du pays, onze fois celle de la France.

## LE SOCIALISME À CARACTÉRISTIQUES CHINOISES

Il est à la fois dérisoire et consternant d'entendre parler de la Chine comme un pays de classes moyennes. Croit-on que si la Chine est l'atelier du monde, ce sont des classes moyennes qui confectionnent les tee-shirts, les jeans ou les ordinateurs ? Un monde ouvrier à qui l'on n'autorise aucun syndicat digne de ce nom peut-il être qualifié de classe moyenne ? À supposer au mieux que son niveau de vie atteigne celui de la France du Front populaire, cette France-là était-elle composée d'une classe moyenne ? Lors d'une visite en Chine, le président Obama estimait qu'elle se trouvait au niveau des États-Unis de 1910.

Le socialisme, traditionnellement, est égalitariste. Les communistes, ce sont les « partageux ». Mais, malgré les similitudes de vocabulaire, ce n'en est pas le cas en Chine depuis des décennies. La distribution des richesses est l'une des plus inégalitaires du monde. Officiellement, l'administration admet pour le coefficient de Gini - qui mesure les inégalités - le taux déjà très élevé de 0,46 en 2015 mais les estimations indépendantes arrivent au taux de 0,69, un quasi record mondial. 1 % de la population détient 33 % des richesses. Les 25 % les plus pauvres n'en possèdent que 1 %. On voit bien que les chiffres moyens n'ont dans ces conditions guère de sens. Il faudrait disposer de revenus médians (il y a autant de personnes qui gagnent moins que de personnes qui gagnent plus). Mais cette information fait défaut.

Cette situation anormale se retrouve dans la composition de l'appareil dirigeant. Le

Parlement chinois dans ses deux assemblées, compte cent cinquante milliardaires en dollars. Les 209 membres les plus riches détiennent une fortune d'environ 500 milliards de dollars, soit 4 % du produit intérieur brut. À côté d'eux, les membres du Congrès américain font pâle figure : le plus riche membre du Congrès n'aurait occupé que le cent soixante-troisième rang parmi les législateurs chinois (Hurun Report 2017 et Center for Responsive Politics). Au total, la Chine compte 609 milliardaires en dollars contre 552 aux États-Unis.

## ARMEMENT ET EXTENSIONS TERRITORIALES

À l'extérieur, la Chine tient à donner d'elle une image pacifique et bienveillante, toujours prête à la négociation pour éviter les conflits ouverts. On oublie volontiers ses affrontements avec l'Inde (1962 et 1967) ou avec le Vietnam (1974, 1979) ou avec l'Union soviétique (1969). Ces dernières années, la transformation de récifs en îles artificielles dans les Nansha/Spratleys et les Xisha/Paracels, puis la construction de bases militaires et de pistes d'atterrissage ont modifié la donne en Mer de Chine méridionale. Elles amènent la Chine à revendiquer un large espace maritime souverain sur une zone de trafic international particulièrement intense ; elle rejette d'un revers de main la décision de la Cour d'arbitrage de La Haye qui juge non fondées ses revendications territoriales. Ces jours-ci, la venue du porte-avions Liaoning dans les eaux de Hong Kong à l'occasion du vingtième anniversaire de la rétrocession du territoire (1er juillet 1997) est une affirmation sans précédent de la suprématie chinoise sur la zone, alors même que la population voit sans plaisir s'approcher la date d'intégration à la République populaire. Le bâtiment devait arriver peu après que Xi Jinping effectue à Hong Kong sa première visite en tant que chef d'État. Beijing déclare en même temps, pour être clair, que la garnison chinoise de Hong Kong doit jouer un rôle politique et diplomatique : c'est un instrument de la souveraineté et un outil pour le combat.

En Asie du Nord-Est, le conflit coréen mérite attention avec la succession des essais balistiques nord-coréens, destinés à dissuader l'Amérique mais qui, en même temps, l'incitent à intervenir pour écarter la menace. Celui du 8 juin était le cinquième en un mois. Le même jour, arrivait à Pusan (Corée du Sud) un sous-marin nucléaire, sans doute à des fins d'intimidation. Or le jeu de Beijing est loin d'être clair. Il est évident que l'arsenal militaire de Pyongyang n'aurait pu se constituer sans l'aide de la Chine : comment un petit pays, d'une extrême pauvreté et dont la surface ne fait pas même le double de la région Auvergne-Rhône-Alpes, aurait-il pu financer son effort nucléaire ? La question se pose aujourd'hui encore, à l'heure des sanctions décidées par les Nations unies. La Chine est le plus gros partenaire commercial de la Corée et les États-Unis ont identifié près d'une dizaine d'entreprises chinoises qui commercent intensément avec la Corée du Nord et lui procurent des devises. L'Amérique voudrait sanctionner en particulier celles qui ont des liens avec le programme militaire ou balistique de Pyongyang ; mais ce n'est pas si simple : Beijing se positionne comme l'intermédiaire incontournable dans les relations avec la Corée du Nord.

L'expansion extérieure chinoise ne se limite pas à l'Asie orientale. Le 18 juin, la Chine et l'Iran ont effectué des manœuvres navales communes près du détroit d'Ormuz. Les navires chinois étaient venus le 15 juin de Karachi au Pakistan. Il ne s'agissait pas de manœuvres d'envergure mais néanmoins, elles survenaient lors de tensions accrues entre les États-Unis et l'Iran et alors que la veille, la flotte américaine avait procédé à des exercices conjoints avec le Qatar. Beijing soutient l'entrée de l'Iran dans l'Organisation de coopération de Shanghai, dont la vocation à terme serait de faire pièce à l'OTAN.

Il est difficile d'estimer l'ampleur des dépenses militaires chinoises. Le budget officiel est en hausse constante et rapide, mais reste inférieur au budget des États-Unis. Cependant, le dernier rapport du Pentagone au Congrès sur les questions militaires et la sécurité affirme que

le budget militaire de la Chine en 2016 dépasse celui des États-Unis (180 milliards de dollars contre 144,3), une fois ajoutées aux chiffres officiels les dépenses de Recherche et Développement et les importations d'armes et d'équipements. On n'en sait finalement rien, sinon que quasiment chaque mois, la Chine annonce avec fierté des progrès accomplis pour son aviation ou sa marine de guerre.

## L'ARGENT CONTRE LES DROITS DE L'HOMME

Que la Chine achète à l'extérieur des usines et élargisse son capital technologique n'a rien d'anormal. Mais les ressources qu'elle accumule lui permettent aussi d'intervenir sur le plan politique et diplomatique. Les deux dernières reconnaissances diplomatiques obtenues aux dépens de Taïwan (Sao Tome & Príncipe et Panama) ont été achetées par des promesses d'aide. D'une manière plus inquiétante et sans qu'on y prenne trop garde, Beijing s'efforce d'enfoncer un coin dans le bloc européen, pour qu'il se taise sur le sujet des droits de l'Homme. On en a quelques exemples récents.

La société chinoise de navigation Cosco, qui possède la quatrième flotte mondiale de porte-containers, détient 51 % du plus grand port grec, Le Pirée. À cause de cette dépendance, la Grèce est devenue un empêchement de danser en rond pour l'Europe dans ses rapports avec Beijing. Elle a rejeté à la mi-juin une résolution européenne au Conseil des droits de l'Homme des Nations unies qui critiquait la Chine pour ses violations des droits de l'Homme, et en particulier pour sa répression des avocats et des militants des droits civiques. C'est la première fois en dix ans que l'Europe ne fait pas entendre une voix unanime devant le Conseil.

La Grèce prétend qu'il vaut mieux discuter avec la Chine hors des Nations unies et que la résolution proposée était une « critique non constructive » du pouvoir chinois. Elle a reçu les félicitations de Beijing, pour qui il ne faut pas « politiser les droits de l'Homme ». Ces derniers pourtant sont éminemment politiques et sont

même l'un des objectifs les plus nobles et les plus essentiels que peut se donner une société. Un autre exemple en mars, la Hongrie, qui se présente volontiers comme la porte d'entrée de la Chine vers l'Europe, ne s'est pas jointe à la lettre collective de l'Europe concernant ses inquiétudes pour le traitement réservé aux avocats. Ce désintérêt pour l'essentiel est inquiétant et semble se propager. L'Union européenne a quasiment oublié le massacre de Tiananmen et, lorsqu'elle demande la libération des détenus politiques, elle n'insiste pas.

Le pouvoir chinois est parvenu à convaincre ses interlocuteurs qu'ils n'obtiendraient rien de lui s'ils criaient trop fort. Mais des décennies de diplomatie - prétendument discrète mais en fait silencieuse ou muette - n'ont abouti à rien ou à pas grand-chose. La Chine se crispe, n'admet pas la critique, se méfie des ONG, multiplie les directives envoyées aux médias, resserre son contrôle de l'internet, souligne le danger de l'espionnage et interdit les mots eux-mêmes : séparation des pouvoirs, démocratie constitutionnelle, société civile, liberté de la presse, libéralisme, valeurs universelles, etc. (Cf. Document n° 9 du Comité central, 2013). Elle met à l'écart des écrivains comme Lu Xun (1881-1936), parce que trop impertinents. Elle parle d'ouverture, mais si l'on examine au fond, elle se ferme. Avec beaucoup d'habileté, certes, mais elle se ferme, et pour plus d'un milliard d'hommes.

Dans cette période d'incertitudes, on aimerait pouvoir compter sur l'Organisation des Nations Unies. Mais les choses à cet égard n'ont rien de rassurant. On ne peut qu'être inquiet devant les détenteurs du droit de veto au Conseil de Sécurité. Pour plusieurs d'entre eux - dont au premier rang la Chine -, les droits de l'Homme sont un concept subversif, une revendication déplacée, un point d'ordre du jour inutile et fâcheux. La situation a donc toutes chances de continuer à se détériorer, faute de vigoureuses réactions chez les porteurs de convictions humanistes. Au fond, c'est ce que voulait dire chacun de ces cent dix-huit bulletins.

**Alain Bouc**

# SOMMAIRE

<b>Liberté d'expression et d'information. Contrôle de l'Internet</b>	p. 06
<b>Liberté religieuse</b>	p. 06
<b>Répression du mouvement démocratique</b>	p. 07
<b>Avocats. Appareil judiciaire. Criminalité</b>	p. 09
<b>Condition ouvrière. Conflits du travail</b>	p. 11
<b>Questions rurales. Environnement. Conditions de vie</b>	p. 11
<b>Minorités ethniques</b>	
Question tibétaine.....	p. 12
Question ouïgoure.....	p. 12
Question mongole.....	p. 12
<b>Hong Kong et Macao</b>	p. 13
<b>Taiwan</b>	p. 13
<b>Tensions militaires. Litiges et conflits territoriaux</b>	p. 14
<b>Informations diverses</b>	p. 14
<b>Sources d'information</b>	p. 15
<b>Documentation</b>	p. 15

*Les dates figurant en début de rubrique sont celles des faits ; les dates de fin de paragraphe, celles de l'information. Si la date des faits est inconnue, la date de début de rubrique est celle de l'information. Certaines informations parvenues récemment se rapportent à des événements relativement anciens. Les chiffres donnés en euros équivalent au montant en yuan, sur la base du taux de change lors de la diffusion de l'information.*

► L'ensemble des lettres « Les droits de l'Homme en Chine » est disponible à l'adresse <http://www.ldh-france.org/tag/bulletin-chine/>

## Liberté d'expression et d'information. Contrôle de l'Internet

### 26 juin

Le Bureau de la presse interdit de diffuser un article de la revue Caixin, relatif au glissement de terrain survenu le 24 juin dans le village de Xinmo (Sichuan). La catastrophe a fait dix morts et quatre-vingt-treize disparus. Le texte faisait état des démarches restées sans réponse des villageois qui avaient signalé aux autorités des fissures apparues quatre ans plus tôt sur le site ; ils demandaient à présent que soient clairement établies les responsabilités des officiels. Mais le régime ne peut admettre qu'il ait commis des erreurs ou des fautes. Bien que la revue Caixin ait retiré son article, il avait déjà été enregistré et l'on en connaît donc le contenu. (CDT, 28 juin)

### 22 juin

Le Bureau d'État pour la presse, les publications, la radio, le cinéma et la télévision interdit à trois sites populaires de l'internet de diffuser des vidéos et des émissions de radio qui n'ont pas été autorisées. Sina Weibo, AcFun et le portail d'information iFeng.com de Phoenix New Media, affirme le Bureau, « ont diffusé un grand nombre de programmes vidéo et audio sur l'actualité qui ont répandu des commentaires négatifs ». Les licences de diffusion existent depuis janvier 2008 mais les organismes qui utilisent les réseaux sociaux doivent obtenir une autorisation spéciale. En mai 2017, le Bureau a fermé dix sites d'enregistrement en direct et sanctionné quarante-huit opérateurs. (IFJ, 27 juin ; SCMP, 23 juin)

### 14 juin

Le film d'animation « C'est parfait ! » ou « Have a nice day ! » du Chinois Yang Cheng a dû être retiré du Festival international d'animation d'Annecy, faute d'autorisation des autorités de Beijing. Le sujet du film, selon son auteur, n'a rien à voir avec la politique et porte sur « les aspirations et le sort du peuple ». Les

organisateurs du Festival n'ont pas caché que la décision de retrait leur « avait été imposée ». (B.B.C., 14 juin)

### 13 juin

Le Bureau central de la presse demande aux médias de ne pas faire état de l'arrestation de Wu Xiaohui, président du groupe d'assurance Anbang et lié à la famille de l'ancien dirigeant Deng Xiaoping (Cf rubrique 4. Encadré Lutte contre la corruption). L'information sur l'arrestation, diffusée par la publication Caiying et reprise par d'autres, a aussitôt disparu. (IFJ, 14 juin)

### 12 juin

Après une enquête d'un mois auprès de l'administration de l'internet, une équipe d'inspection critique cette organisation pour n'avoir pas appliqué avec fermeté et rapidité les instructions du chef de l'État sur le contrôle de l'espace cybernétique. Xi Jinping préside une commission ad hoc du parti pour la sécurité de l'internet et de l'information. En avril 2016, il s'était prononcé pour une « écologie cybernétique », fondée sur une intervention accrue quant au contenu, une direction renforcée de l'opinion publique et la maîtrise des techniques concernées. (SCMP, 12 juin)

### 7 juin

La censure porte une attention particulière sur les médias du secteur du « divertissement » qui colportent de bruits concernant les célébrités. En début juin, la censure du Guangdong a fermé trente sites de ce secteur et celle de la capitale, une soixantaine, en s'appuyant sur la nouvelle loi relative à la sécurité de l'internet et sur ses dispositions concernant le respect de la vie privée. Les organismes de contrôle estiment en effet que les histoires concernant les vedettes vont à l'encontre des valeurs socialistes. (SCMP, 10 juin)

## Liberté religieuse

### 24 juin

Le pasteur protestant Zhang Shaojie du district Nanle (Henan), détenu depuis le 16 novembre 2013, serait soumis, selon le régime de « supervision stricte », à diverses tortures, dont privation de nourriture et de sommeil. Ceci, depuis qu'il a de nouveau fait appel de sa condamnation à douze ans de prison, prononcée en juillet 2014. Selon sa fille, sa situation physique et psychique se serait fortement dégradée. (ChinaAid, 25 juin)

### 20 juin

L'ambassadeur d'Allemagne en Chine Michael Clauss demande aux autorités chinoises de redonner toute sa liberté de mouvement à l'évêque de Wenzhou (Zhejiang) Shao Zhumin. Reconnu en septembre par Rome mais non par Beijing, l'évêque a été déplacé à plusieurs reprises en cours d'année vers des lieux inconnus. Il est détenu depuis le 18 mai. (AsiaNews, 19 juin ; AP, 20 juin)

**12 juin**

Arrestation d'un membre de l'église Fengle du Guangdong, Ruan Haonan, qui avait organisé des réunions religieuses à son domicile. Le 14 juin, arrestation du pasteur Li Wenhua à Jiangmen (Guangdong), accusé d'avoir célébré le culte et « d'user de la superstition pour saboter l'application de la loi ». (**Journal chrétien, 17 juin ; ChinaAid, 24 juin**)

**8 juin**

Arrestation de cinq responsables religieux de l'église Shuangmiao située à Shangqiu, dans le Henan. Les autorités avaient détruit l'église. Les cinq hommes, qui avaient déjà été détenus un mois, avaient tenté de reconstruire un lieu

de culte en bois, ce qui a provoqué l'arrestation. Les services de l'électricité ont coupé le courant. (**ChinaAid, 22 juin**)

**7 juin**

Ordination de quatre prêtres dans le diocèse de Shanghai. L'évêque de Shanghai Ma Daqin se trouvant en résidence surveillée depuis 2012, l'ordination a été présidée par un évêque venu de Haimen, dans la province voisine du Jiangsu. Le 7 juillet 2012, l'évêque Ma Daqin avait démissionné de l'Association patriotique et avait perdu dans la journée toute possibilité d'exercer son sacerdoce. En même temps, l'administration avait fermé le grand et le petit séminaire de Shanghai, ainsi qu'un noviciat de sœurs. (**Églises d'Asie, 13 juin**)

---

## Répression du mouvement démocratique

**29 juin**

Cent cinquante-quatre lauréats du Prix Nobel demandent dans une lettre adressée au président chinois que Liu Xiaobo et son épouse Liu Xia soient autorisés à quitter la Chine pour se faire soigner aux États-Unis. Le gouvernement français se déclare prêt à accueillir le couple en France. (**Initiatives for China, France-Info, 29 juin**)

**27 juin**

L'état de santé de Su Changlan, institutrice et militante des droits civiques du Guangdong, est inquiétant, rapporte son époux après sa visite en prison de la veille. Elle souffre de troubles cardiaques, d'hyperthyroïdie, d'insuffisances rénales et de difficultés de langage. Su Changlan est connue pour son soutien à des luttes de villageoises pour le respect de leurs droits fonciers et pour sa prise de position en faveur du mouvement démocratique de Hong Kong. Un tribunal de Foshan (Guangdong) l'a condamnée le 31 mars à trois ans de détention pour « incitation à la subversion du pouvoir d'État ». Incarcérée depuis octobre 2014 dans des conditions particulièrement éprouvantes, elle a reçu en mars 2017 le prix Cao Shunli, créé en mémoire de cette militante des droits de l'Homme morte en 2014 des suites de sa détention et du manque de soins. Le groupe de travail des Nations unies sur les détentions arbitraires avait en décembre 2015 demandé en vain sa remise en liberté avec indemnisation. (**CHRD, 13 mars ; RFA, 27 juin**)

**26 juin**

Le président du Comité norvégien du Prix Nobel, apprenant l'hospitalisation dans un état critique de Liu Xiaobo, Prix Nobel de la Paix 2010, demande que lui soit accordée une totale liberté, y compris celle de quitter son pays. La démocrate américaine Nancy Pelosi rappelle que l'incarcération de Liu était une enfreinte caractérisée au règne de la loi et à la constitution chinoise ; elle demande que lui soit réservé le meilleur traitement médical possible, éventuellement aux États-Unis, s'il le désire. Message de Hu Jia, ami de Liu Xiaobo : « Le meilleur hôpital pour traiter le cancer du foie se trouve à Beijing. Les dirigeants du Parti communiste le savent aussi bien que nous. Liu Xiaobo et Liu Xia son épouse ont informé les autorités de leur désir de retourner à Beijing pour le traitement mais la Commission des affaires politiques et juridiques a rejeté leur demande. La raison donnée, c'est que le XIXe congrès du Parti se tiendra au second semestre dans la capitale et qu'il ne faut ajouter aucun facteur déstabilisant. Aux yeux des autorités, permettre à des prisonniers de conscience tels que Liu Xiaobo ou Gao Zhisheng de revenir à Beijing équivaldrait à "laisser le tigre retourner dans les montagnes" ». Selon un message posté par l'écrivain et poète Liao Yiwu à Berlin, Liu Xiaobo, son épouse Liu Xia et son beau-frère Liu Hui désirent quitter la Chine. Le lauréat du Prix Nobel a exprimé son désir de se faire soigner et de mourir à l'Ouest. (**IFC, 26 juin ; Hu Jia, 26 juin ; SCMP, 27-28 juin**)

## Le sort scandaleux réservé à Liu Xiaobo, Prix Nobel

L'écrivain, journaliste, analyse politique Liu Xiaobo, Prix Nobel de la Paix 2010, a quitté la prison pour un hôpital de Shenyang (Liaoning), apprend-on le 26 juin. S'il sort de cellule, ce n'est pas que l'État a reconnu son talent et son courage, mais parce que les autorités ne veulent pas qu'il meure en détention. Après sept ans d'emprisonnement, il se trouve frappé d'un cancer en phase terminale ; le pouvoir a l'habitude d'esquiver la responsabilité d'un décès dans ses locaux : plutôt qu'une dépouille, il préfère remettre à la famille un corps épuisé ; et qu'elle s'en débrouille !

Demander le multipartisme et le suffrage universel, c'était en 2009, « inciter à la subversion du pouvoir d'État ». Le peu que demandait cet indiscutable « criminel » renvoyait aux valeurs fondatrices des Nations unies. La modération de son langage n'aurait pas même retenu l'attention chez nous mais cette critique pondérée suffisait à effrayer un parti accroché au pouvoir depuis soixante-huit ans, grâce au refus de toute consultation populaire par une élection libre. Il fallait apeurer les intellectuels (dix mille d'entre eux avaient osé contresigner la Charte 08, largement inspirée des idées de Liu Xiaobo et diffusée juste avant son arrestation) et terroriser leurs proches en sanctionnant la parenté : Liu Xia, épouse de Liu Xiaobo, n'a pas joui d'un seul moment de liberté véritable depuis l'arrestation de son mari ; Liu Hui, son beau-frère, fut condamné à onze ans de prison en juin 2013, sous le prétexte d'un différend commercial déjà réglé. S'en prendre aux familles au lieu d'individualiser les poursuites relève de pratiques obscurantistes d'un autre âge qui devraient disqualifier un pays de siéger dans les instances internationales et encore plus d'y revendiquer

un rôle croissant, comme le fait la Chine à l'ONU<sup>(1)</sup>

L'Union européenne et la France n'ont déployé aucun effort efficace pour obtenir la libération d'un Chinois qui défendait leurs valeurs fondamentales. Elles ont regretté son incarcération à plusieurs reprises – comme encore ces 22-23 juin lors d'un dialogue Chine-Europe sur les droits de l'Homme – mais ce regret leur a suffi. La Chine fascine, son argent attire, le parti paralyse la critique et le régime fait peur : mieux vaut donc, comme d'habitude, se contenter de mots. La bonne nouvelle de ce 29 juin au matin force à nuancer le jugement négatif ci-dessus : la France propose d'accueillir Liu Xiaobo et son épouse et de les soigner. Elle a enfin le courage d'afficher clairement sa compassion et ses sympathies pour un démocrate de la dissidence ; après des décennies de diplomatie mi-figue mi-raisin – pour ne pas dire cauteleuse –, elle se rapproche un peu de l'image qu'elle voudrait donner, celle d'une nation digne et généreuse qui croit à ce qu'elle dit. Mais beaucoup de chemin reste à faire, beaucoup d'initiatives restent à prendre, pour que les démocrates chinois nous accordent définitivement leur confiance.

*1. Un seul autre Prix Nobel de la Paix avait été jusque-là emprisonné : c'est le lauréat de 1936, Carl von Ossietzky, arrêté en février 1933 après l'arrivée au pouvoir du national-socialisme. Comme Liu Xiaobo, il n'avait pu se rendre en Norvège recevoir son Prix. Tuberculeux, il mourut à l'hôpital sous surveillance de la Gestapo en 1938. La lauréate de 1991 Aung San Suu Kyi avait été placée en résidence surveillée et privée de toute activité politique, mais non emprisonnée.*

### 18 juin

Arrêté en 2014 en même temps à Guangzhou (Guangdong) que le militant des droits civiques Yuan Chaoyang et l'ancien avocat Tang Jingling, l'enseignant Wang Qingying dit qu'il n'est toujours pas remis des sévices physiques et psychiques subis pendant sa détention de deux ans et demi. Il en a décrit en détail la cruauté à son domicile, six mois après avoir recouvré la liberté.

Des voix de plus en plus nombreuses dénoncent les mauvais traitements infligés aux prisonniers, en particulier à la suite des arrestations massives de juristes en 2015. Quinze de ces derniers ont pu faire état de traitements dégradants et douloureux. La Chine

a ratifié la Convention de Nations unie contre la torture de 1988 mais ne se sent pas engagée par sa signature et nie les faits qui lui sont reprochés. (CHRD, 12 juin ; SCMP, 19 juin)

### 5 juin

Au moins seize militants ont été placés en détention pour avoir commémoré le massacre du mouvement démocratique survenu le 4 juin 1989 à Beijing. Huit d'entre eux sont de la capitale ; le motif de leur arrestation est de « susciter des querelles et provoquer des troubles ». Sept autres sont des Hunanais de Zhuzhou, arrêtés pour le même motif. Le dernier est de Nanjing ; il s'est placé devant le mémorial du massacre de Nanjing (Nankin)



perpétré par les Japonais et demandait aux passants de ne pas oublier la tuerie décidée par Deng Xiaoping. **(CHRD, 8 juin)**

#### 4 juin

Pour l'anniversaire du massacre de 1989, il est interdit d'utiliser le réseau internet Weibo pour envoyer des photos et des vidéos, de modifier ses informations de profil individuel et d'ajouter des clichés à des commentaires. **(SCMP, 4 juin)**

#### 4 juin

Le Secrétaire d'État américain Tillerson demande à nouveau aux autorités chinoises qu'elles présentent un rapport complet sur le nombre des morts, sur les détenus et sur les disparus. Le ministère chinois des Affaires étrangères a répondu le lendemain que cette demande n'avait pas lieu d'être puisque le gouvernement « a déjà exprimé ses conclusions définitives sur les turbulences politiques de la fin des années 80 ». Selon ce communiqué, les États-Unis « ignorent la réalité des faits, lancent des accusations infondées et interfèrent dans les affaires intérieures de la Chine ». **(Reuters, 6 juin)**

## Avocats. appareil judiciaire. Criminalité

#### 27 juin

Selon un membre du Congrès des États-Unis, l'administration américaine envisage d'insérer la Chine dans sa liste des pays notoires par leur trafic humain et la pratique du travail forcé. Dans le rapport annuel du Département d'État sur le sujet qui examine 180 pays ou territoires, la Chine figurerait dans la troisième catégorie, aux côtés de l'Iran, de la Corée du Nord et de la Syrie. Cette catégorie inférieure regroupe les pays qui ne respectent pas les normes minimales et ne font pas d'efforts suffisants pour s'en rapprocher. Le classement peut justifier des sanctions, notamment en limitant l'accès à certaines aides américaines ou internationales. Jusqu'à présent, la Chine relevait de la « catégorie 2 à surveiller particulièrement ». **(Reuters, 27 juin)**

#### 23 juin

Selon un rapport d'audit publié par la Banque de l'Industrie, dix-huit des vingt entreprises d'État soumises à l'enquête ont augmenté artificiellement leurs revenus par des faux en

écriture et des manipulations comptables. Parmi elles figurent les très grandes sociétés China National Petroleum et China State Shipbuilding ainsi que le groupe Sinochem. Le gonflement des chiffres atteindrait l'équivalent de 26 milliards d'euros. Le rapport estime aussi que la Chine ne respecte pas le programme de résorption de ses surcapacités productives qu'elle s'est fixé. **(SCMP, 25 juin)**

#### 12 juin

La police découvre 140 tonnes « recyclées » de fournitures en plastique issues d'établissements hospitaliers, y compris des seringues et des poches de sang. Au lieu de détruire les produits, les entreprises délinquantes les vidaient, les lavaient et se débarrassaient du contenu dans les égouts. Une fois transformés, les produits étaient destinés aux industries alimentaires et médicales. Achetés 2000 yuans la tonne, ils étaient revendus 5000. Les ventes s'opéraient sur l'internet et touchaient les provinces du Hunan, du Hubei, du Guangdong, du Hebei et du Jiangsu. **(SCMP, 12 juin)**

### Le tribunal choisit les avocats

#### 15 juin

La famille du juriste Jiang Tianyong annonce que les deux avocats qu'elle a choisis ne sont pas autorisés à rencontrer leur client. Le directeur de la prison de Changsha affirme que « Jiang Tianyong en a déjà choisi deux autres ». La famille estime que si Jiang Tianyong s'est exprimé en ce sens, c'est forcément par suite de pressions diverses ou de tortures. La veille, les deux avocats représentant leur confrère Wang Quanzhang avaient, eux aussi, été récusés, après désignation unilatérale de deux défenseurs par les autorités.

La même entrave aux droits de la défense s'est produite récemment dans le cas des deux avocats détenus Li Heping et Xie Yang et les substituts se sont volontiers prêtés au scénario inventé par le pouvoir. Les avocats choisis initialement, en revanche, rencontrent maints obstacles dans le traitement des dossiers qui leur sont confiés par la suite. La famille de Jiang Tianyong demande que lui soient communiquées les identités des deux avocats officiels, afin qu'elle puisse intenter un procès contre eux pour violation des règles professionnelles. **(HRIC, 15 juin)**

**12 juin**

La Commission centrale pour l'inspection de la discipline annonce, sans plus de précisions, que la province du Jilin et la Mongolie intérieure ont falsifié leurs statistiques économiques. La province du Liaoning, récemment, avait été accusée d'avoir de même contrefait ses chiffres de 2011 à 2014. En 2016, le Jilin et la Mongolie avaient annoncé des croissances de 6,9 % et 7,2 % supérieures au chiffre national fixé officiellement à 6,7 %. La surestimation des croissances ainsi que la sous-estimation du chômage et des accidents du travail sont des constantes de la statistique chinoise. **(SCMP, 12 juin)**

**31 mai**

Inculpation formelle de l'avocat Jiang Tianyong pour « subversion du pouvoir d'État ». Il était détenu depuis novembre dernier alors qu'il s'apprêtait à Changsha (Hunan) à apporter son aide à son confrère, l'avocat Xie Yang. Il avait depuis été privé de tout contact. Il avait défendu plusieurs dissidents ainsi que des disciples de la religion Falungong ; il avait perdu sa licence professionnelle en 2009. La note d'inculpation a été remise à son père ; son épouse s'est réfugiée aux États-Unis. **(Reuters, 6 juin)**

**La campagne contre la corruption (suite)****21 juin**

Ouverture du procès de l'ancien vice-gouverneur de la province du Shanxi Ren Runhou, décédé en cours d'enquête le 30 septembre 2014. L'accusation porte sur des pots-de-vin et sur des détournements de fonds pour 2,7 millions de yuans (350 000 euros) et sur des acquisitions non explicitées de biens (1,6 million d'euros). Les faits remontent à la période 2001-2011.

**16 juin**

Trois dirigeants de la société Beijing Pangu employés par le milliardaire en fuite Guo Wengui sont condamnés pour fraude dans l'obtention de prêt et l'acquisition de devises étrangères. Les peines sont de vingt-sept mois de détention pour l'un et de deux ans d'emprisonnement avec sursis pour les deux autres. Les peines sont légères mais l'affaire montre les liens du combat politique avec la lutte contre la corruption. Le personnage principal, Guo Wengui, que Beijing cherche à discréditer, dit qu'il détient des preuves de comportements délictueux dans la famille même du responsable de la lutte contre la corruption, Wang Qishan, qui dirige la Commission de discipline du Parti (voir bulletin de mai 2017).

**13 juin**

Mise en détention du président de la société d'assurance Anbang. Wu Xiaohui est suspecté de manipulations en liaison avec l'effondrement du marché boursier qui, dans l'été 2015, a ruiné un nombre incalculable de petits porteurs. Le groupe Anbang investit beaucoup à l'étranger. Son président a épousé une petite fille de l'ancien dirigeant Deng Xiaoping. Cette arrestation annonce pour certains un élargissement de la lutte contre la délinquance financière au secteur de la gestion de fonds, jusque-là relativement épargné.

**10 juin**

L'ancien directeur adjoint du Bureau des Affaires financières du Guangdong est condamné en appel à la prison à vie pour corruption et détention d'armes à feu. Li Ruohong avait été condamné à la même peine en première instance, au mois de novembre 2016. Il avait reçu de 1998 à 2006 l'équivalent de sept millions de dollars de pots-de-vin. Il en avait placé une partie en Australie.

**31 mai**

Un tribunal de Zhangjiakou (Hebei) condamne à la prison à vie l'ancien chef du bureau des statistiques. Il avait accepté des pots-de-vin pour 153 millions de yuans (20 millions d'euros).

## Condition ouvrière. Conflits du travail

### 28 juin

Libération sous caution des trois militants ouvriers, enquêteurs de China Labour Watch, qui avaient entrepris d'observer les conditions de travail dans la fabrique de chaussures Huajian travaillant pour Ivanka Trump – la fille du président des États-Unis. Ils étaient accusés de vendre des secrets industriels à une organisation étrangère et avaient disparu le 7 juin. Du côté américain, on affirme qu'il s'agissait seulement de mieux comprendre la situation de l'entreprise et les obligations juridiques liées à l'emploi du personnel. Un porte-parole du Département d'État américain avait demandé leur libération immédiate ; le côté chinois assurait n'être au courant de rien. L'entreprise d'Ivanka Trump dit qu'elle ne s'approvisionne plus chez Huajian depuis le mois de mars. **(Reuters, 7 juin ; Associated Press, 28 juin)**

### 21 juin

La société Huajian du Jiangxi, qui fabrique des chaussures pour la marque Ivanka Trump et pour de nombreuses autres firmes des États-Unis (dont une société de Karl Lagerfeld) figure parmi les entreprises qui pressurent le plus la main-d'œuvre chinoise (quinze heures de travail par jour ; deux jours de repos par mois). En mai dernier, les ouvriers sont restés dans les ateliers jusqu'à une heure trente du matin, après la plainte d'un gérant américain mécontent du travail fourni. Leur salaire mensuel équivalait à

352 dollars pour 350 heures de travail, ce qui ne respecte pas même la loi chinoise. **(China Labour Watch, 31 mai, 21 juin)**

### 16 juin

Selon l'annuaire des statistiques de travail, les conflits du travail sont en augmentation continue depuis 2011. Ils ont concerné en 2016 un million de salariés. D'après un rapport concernant la région de Guangzhou, 40 % se rapportent au non-paiement des assurances sociales. Les femmes prennent une part croissante dans ces conflits, notamment pour les inégalités de rémunération dont elles souffrent, les licenciements abusifs ou les réductions de salaires pendant la grossesse ou les congés de maternité. Le China Labour Bulletin fait état de huit mille actions collectives ouvrières dans la période 2011-2016. **(CLB, 16 juin)**

### 6 juin

Un représentant ouvrier sur les trois arrêtés initialement reste en détention dans la grande usine Volkswagen de Changchun (Jilin). Ils étaient accusés de « rassemblement de foule dans le dessein de troubler l'ordre social ». Trois milliers de travailleurs intérimaires revendiquaient depuis la fin de 2016 le relèvement de leurs rémunérations – aujourd'hui la moitié environ de celles des salariés réguliers. Certains sont employés dans l'usine depuis une décennie. La direction de l'usine a rejeté leurs demandes et utilisé la police pour réprimer les manifestations. **(CLB, 6 juin)**

## Questions rurales. Environnement. Conditions de vie

### 22 juin

Un projet de loi, qui concerne la lutte contre la pollution des sols, envisage d'infliger des amendes de deux millions de yuans (261 000 euros) pour dépôts de produits de contamination non traités. Pour le ministère de l'Environnement, la lutte contre ce type de pollution sera longue et coûteuse : la situation est en effet très dégradée après des décennies d'exploitation minière débridée, d'industrialisation non contrôlée et un usage intensif de pesticides et d'engrais. 3,3 millions d'hectares agricoles pollués sont déjà identifiés et le budget de lutte pourrait atteindre mille milliards de yuans, bien au-delà des quatorze milliards alloués pour 2016. **(Reuters, 23 juin)**

### 16 juin

Condamnation par un tribunal de Xi'an (Shaanxi) de sept personnes dont les responsables de deux organismes de protection

de l'environnement, à une détention d'un an ou plus pour avoir falsifié les chiffres relatifs à la qualité de l'air. Les accusés remplissaient de coton les instruments d'échantillonnage pour diminuer la pollution décelable. **(Xinhua, 16 juin)**

### 26 mai

Mort dans un local policier à Hezhou (Guangxi) de Luo Jibiao, un villageois de la minorité Zhuang arrêté pour « querelle » le 4 mai. La famille a vu de multiples traces de coup et des taches de sang sur le cadavre ; elle demande une enquête sur la mort du détenu. Mais les autorités ont transporté le corps vers un endroit inconnu et déployé des forces de police pour empêcher les déplacements de la famille. Elles ont récusé un des avocats et imposé à l'autre d'attendre le renouvellement de sa licence professionnelle. **(CHRD, 8 juin)**

## Minorités ethniques

### Question tibétaine

#### 23 juin

Un Tibétain s'est tranché la gorge à Lhassa près du temple Jhokhang après avoir crié des slogans en faveur de la liberté. La police a recouvert le corps d'une étoffe et présenté l'affaire comme un « suicide ». **(Phayul, 23 juin)**

#### 17 juin

Condamnation à quatre ans de prison des moines Gendun Dakpa et Lobsang Sherab du monastère Socktsang, dans la préfecture autonome tibétaine et Qiang de Ngaba (Sichuan). Il leur était reproché d'avoir « partagé de l'information avec l'étranger » (probablement à propos d'accaparements fonciers) et d'avoir « incité au séparatisme ». Les deux moines étaient privés de l'assistance d'un avocat et

n'ont pu prendre la parole durant le procès. Ils étaient restés sans contact avec l'extérieur depuis leur arrestation en août 2016. **(TCHRD, 26 juin)**

#### 1<sup>er</sup> juin

Arrestation d'une quarantaine de Tibétains – dont deux chefs de village – lors d'un affrontement avec la police à propos d'un accès à des ressources en eau. L'incident est survenu dans le district autonome hui Bayen, dans la province du Qinghai. Les Tibétains s'opposaient à la dérivation vers une autre agglomération du cours d'eau qui irriguait leur village. La bagarre a fait dix blessés chez les policiers et vingt du côté tibétain. **(Phayul, 3 juin)**

### Question ouïgoure et Xinjiang

#### 15 juin

Un imam kazakh, du nom de Akmet, est mort en détention. Il avait été arrêté quelques jours plus tôt dans la préfecture autonome Hui de Changji. Les autorités attribuent sa mort à un suicide par pendaison. La minorité kazakhe, principalement musulmane est soumise depuis peu aux mêmes restrictions religieuses que les Ouïghours. En début d'année, un tribunal du district Habahe dans la préfecture de l'Altaï a condamné un autre imam kazakh nommé Okan à dix ans de détention pour avoir procédé à des funérailles en se conformant à la tradition islamique. Les relations habituelles avec le Kazakhstan frontalier sont maintenant soumises à limitations, aussi bien pour les mouvements de personnes que pour les contacts par l'internet. Un million et demi de Kazakhs vivent en Chine, la plupart dans la préfecture Ili du Xinjiang. **(RFA, 15 juin)**

#### 14 juin

Le gouvernement de la préfecture de Hotan a lancé pour la période 26 mai-24 juin une campagne dite « cinq fois ensemble ». Outre

travailler ensemble, dîner ensemble et habiter ensemble, il s'agit d'accompagner les Ouïghours dans toutes leurs activités, d'expliquer la politique du parti communiste voire d'inciter à ne pas respecter le jeûne du ramadan. Il va de soi que la présence permanente dans un foyer d'un cadre de l'administration n'est pas toujours acceptée de gaieté de cœur. **(Églises d'Asie, 14 juin)**

#### 10 juin

La police du district de Dushanzi, agglomération de Karamai, arrête une dizaine de Kazakhs, en raison de leurs « liens étroits » avec un groupe de Ouïghours, liens noués notamment à l'occasion des prières du ramadan. On apprend aussi qu'en février, le jeune Kazakh Yeshat, de la préfecture autonome kazakh d'Ili, a été condamné à dix ans de détention à cause des messages qu'il aurait envoyés sur l'internet. Le procès est resté secret ; l'accusé n'a pu rencontrer d'avocat. **(RFA, 19 juin)**

### Question mongole

#### 18 juin

Des pasteurs mongols de la bannière Heshigen ont protesté contre l'interdiction d'accès au lac Dalinur, entouré de barrières au profit de sociétés chinoises qui veulent y élever des poissons. Les éleveurs assurent qu'ils ont besoin pour vivre de disposer de l'eau et des terres avoisinantes et qu'il s'agit là d'un droit

coutumier qu'on ne saurait leur retirer. Ils ont affronté la police qui a riposté avec des gaz lacrymogènes. Elle a arrêté neuf personnes. Le lac Dalinur est une des quatre grandes ressources en eau fraîche de la Mongolie. Une décision de justice avait ordonné le retrait des barrières d'accès mais elle n'a pas été suivie d'effets. **(RFA, 19 juin)**

## Hong Kong et Macao

### 29 juin

Le chef de l'État chinois arrive à Hong Kong à l'occasion du vingtième anniversaire de la cession du territoire par la Grande-Bretagne. Au cours de sa visite de trois jours, il doit assister à la mise en place du gouvernement élu le 26 mars et inspecter la garnison militaire de Shek Kong. Son épouse doit visiter un jardin d'enfants. Interrogé à l'aéroport sur le sort du prisonnier politique Liu Xiaobo et sur l'interprétation de la Loi fondamentale qui régit Hong Kong, Xi Jinping a préféré ne pas répondre. **(SCMP, 29 juin)**

### 19 juin

Un groupe de partisans de l'indépendance du territoire annonce pour le 30 juin un rassemblement destiné à « marquer le deuil » de la rétrocession de Hong Kong à la Chine, il y a vingt ans (le 1<sup>er</sup> juillet 1997). Le Bureau de Liaison de Beijing à Hong Kong déclare toute manifestation de ce genre interdite et assure qu'il fera preuve de « tolérance zéro » envers le séparatisme. Les organisateurs maintiennent leur projet et affirment qu'il s'agira d'une manifestation pacifique : pour eux, « Hong Kong est encore une colonie et c'est une colonie chinoise ». Le chef d'État Xi Jinping est attendu à Hong Kong à l'occasion de la cérémonie-anniversaire. **(HKFP, 19 juin ; SCMP, 20 juin)**

### 16 juin

Selon le commissaire politique de l'armée chinoise pour la zone sud, « la garnison de l'Armée populaire de libération à Hong Kong n'est pas seulement une garnison militaire ; c'est aussi – et c'est plus important – une garnison politique ». Son rôle donc est d'assurer que la

force militaire déployée à Hong Kong se conforme en tout aux décisions du pouvoir central, aussi bien comme unité de combat que comme force garantissant la souveraineté chinoise et la stabilité politique de Hong Kong ou qu'instrument de lutte contre l'espionnage et la contagion des idées occidentales. **(SCMP, 16 juin)**

### 13 juin

Mme Anson Chang, ancien numéro 2 dans la hiérarchie du territoire, secrétaire en chef de l'exécutif jusqu'à 2001 puis élue au Conseil législatif, critique vivement l'affirmation du consul général des États-Unis selon lequel la formule : un État, deux systèmes fonctionne parfaitement à Hong Kong. Ralliée au camp démocrate, Mme Anson Chang demande au consul d'adopter une position plus équilibrée et de tenir compte de la « profonde frustration » des Hong Kongais de ne pouvoir choisir les autorités par le suffrage universel. **(SCMP, 14 juin)**

### 12 juin

Dix-huit législateurs de Taïwan favorables à l'indépendance de l'île se sont engagés à soutenir le mouvement démocratique de Hong Kong et à resserrer les liens avec les « pan-démocrates » et les « localistes » (indépendantistes). L'annonce a été faite dans l'assemblée législative de Taïwan, en présence de trois législateurs de Hong Kong et de plusieurs étudiants, qui avaient animé le mouvement des parapluies de 2014 en faveur d'un suffrage universel authentique. **(SCMP, 12 juin)**

## Taiwan

### 20 juin

Selon une étude de la Fondation Ketagalan et du Taïwan Brain Trust, les trois quarts des habitants de l'île considèrent que la Chine et Taïwan sont deux pays distincts. 14 % seulement acceptent l'idée d'une « seule Chine ». Enfin 54 % des personnes interrogées estiment que l'indépendance serait le meilleur choix s'il fallait abandonner le statu quo, alors que 24 % préféreraient la réunification avec le

continent. 57,5 % s'identifient comme Taïwanais ; 5 % comme Chinois ; 35 % ne choisissent pas. **(Kyodo 21 juin)**

*Note : Les résultats de l'enquête sont intéressants, mais il faut en relativiser l'importance. 1) La fondation Ketagalan est proche du gouvernement. 2) L'échantillon ne comprenait que 953 personnes. 3) L'enquête a été menée par téléphone, ce qui peut enlever de sa représentativité.*

## Tensions militaires. Litiges et conflits territoriaux

### 28 juin

La Chine lance ce qu'elle définit comme le plus moderne et le plus grand navire de guerre de l'Asie. Construit à Shanghai, il s'agit d'un destroyer de type 055 équipé d'armes anti-aériennes, de dispositifs anti-fusées et propre à lutter à la fois contre les navires de surface et les sous-marins. Par sa taille, le destroyer est comparable aux navires américains Arleigh Burke. Il entrerait en fonction l'année prochaine. (SCMP, 28 juin)

### 26 juin

Selon un porte-parole du ministère des Affaires étrangères chinois, les garde-frontières indiens sont entrés sur le territoire national à partir du territoire du Sikkim qui jouxte la région

autonome du Tibet. Ils auraient gêné les « activités normales » des forces chinoises. L'incident serait survenu au col Nathu (altitude 4 310 m), le lieu même d'affrontements armés en 1962 et surtout en 1967. (Reuters, 27 juin)

### 6 juin

Selon le département de la Défense des États-Unis, la Chine construit vingt-quatre hangars pour avions de combat et diverses infrastructures militaires sur trois des îlots (Fiery Cross, Subi et Mischief – en chinois Yongshu, Zhubi et Meiji) occupés en Mer de Chine méridionale. Les installations lui permettront de disposer de trois régiments d'avions de combat sur l'archipel des Nansha/Spratleys. (Kyodo, 5 juin)

## Informations diverses

*(Cette rubrique regroupe des informations qui, sans toucher directement aux droits de l'homme stricto sensu, éclairent sur les réalités et les tensions de la société chinoise).*

### 23 juin

L'école supérieure Qinghua du district de Chaoyang à Beijing, liée à l'Université Qinghua, avait placé des caméras dans les WC et les cabinets de toilette des dortoirs Homme pour surveiller les comportements. Elle n'en avait averti personne, pas même les enseignants. Le motif officiel était de prévenir les bagarres et l'usage précoce du tabac. La découverte des engins par les élèves a entraîné des protestations auxquelles se sont jointes les familles. L'école a retiré les caméras. (163.com, 23 juin)

### 17 juin

L'endettement chinois est passé de 150 % du produit intérieur national en 2008 à 261 % en 2016, affirme un gouverneur de la Federal Reserve Board lors d'un séminaire tenu à l'Université de Beijing. La principale raison de cette croissance est la politique de crédit facile destinée à soutenir l'investissement. L'ampleur de cet endettement est préoccupante car des pressions extérieures, notamment aux États-Unis, font attendre une hausse des taux, laquelle mettrait les débiteurs en difficulté. La question de la dette peut se combiner négativement avec la bulle de la construction et les déséquilibres du système financier national. (SCMP, 17 juin)

### 17 juin

Les services d'inspection des travaux du gigantesque pont Hong Kong-Macao-Zhuhai dans le delta de la rivière des Perles (Guangdong) ont découvert cent trente falsifications des tests de sécurité auxquels s'ajoutent cent seize tests « problématiques ». Vingt et un employés de la firme chinoise Jacob ont été arrêtés en mai dernier mais l'enquête n'est pas terminée. Le chiffre total des tests anormaux menés par Jacobs China sur cinquante-cinq chantiers – dont un tunnel et un hôpital - s'élèverait à 456. (SCMP, 18 juin)

### 16 juin

Selon le chef de la Commission de supervision des entreprises d'État, ces dernières, au nombre de cent deux, emploient quarante millions de salariés, dont dix millions de membres du parti communiste, inscrits dans plus de 800 000 comités du P.C.C. En général, le responsable du parti est aussi le principal personnage de l'instance de direction. L'actif de ces sociétés s'élève à 50 000 milliards de yuans (6 500 milliards d'euros). (SCMP, 17 juin)

### 15 juin

Selon une note de la Banque de capital international chinoise, les données statistiques concernant les investissements en capital fixe, le taux de chômage et les revenus personnels sont particulièrement peu fiables. Les premiers chiffres sont excessifs, les deux derniers sont insuffisants. D'autres appellent aussi de sérieuses réserves, tels que ceux du produit intérieur brut, de l'indice des prix à la consommation et des prix de l'immobilier. En 2016, l'investissement en capital fixe représentait 80 % du produit intérieur brut – ce

qui est déraisonnable – et onze provinces faisaient même état d'investissements supérieurs à leur propre P.I.B. L'étude estime aussi que les plus hauts revenus sont mal connus ainsi que le coût de l'habitat. **(SCMP, 16 juin)**

### 8 juin

La Chine interdit l'ascension de l'Everest par le versant tibétain en raison, dit-elle, des problèmes posés, notamment par la traversée « illégale » nord-sud qu'aurait effectuée en mai un alpiniste polonais. **(Phayul, 10 juin)**

### 7 juin

Deux milliardaires chinois liés au P.C.C. ont donné au fil des années l'équivalent de cinq millions de dollars à des partis politiques d'Australie. Devant l'inquiétude des milieux politiques de ce pays, les donateurs ont affirmé qu'il s'agissait seulement d'investissement, de philanthropie et de resserrement des relations bilatérales. **(AFP, 7 juin).**

## Sources d'information

64tianwang, AFP, Agence Xinhua, Amnesty International, Apple Daily, BBC, Boxun, China Change, China Information Center, China Labour Bulletin, China Post, Chine-Infos, Chinese Human Rights Defenders, Citizens'radio, Civil Rights & Livelihood Watch, Commission Enquête Chine, Committee to Protect Journalists, Confédération internationale des syndicats libres, Da Jiyuan (La Grande Époque), Dongxiang, Fondation Duihua, Foreign Correspondents' Club of China, Freedom House, GlobalVoices, Hong Kong Free Press, Human Rights Campaign in China, Human Rights in China, Information Centre for

Human Rights and Democracy, Kaifang, Kyodo News Agency, Laogai Research Foundation, Minsheng GuanCha, Ming Jing Wang, Ming Pao, Mirror Books, Molihua, New Century News, Quartz, Radio France Internationale, Radio Free Asia, Radio Free China, Radio Taiwan International, Reporters sans Frontières, Reuters, Rights Campaign, SEAE, SMHRIC, Sinosphere, South China Morning Post, The Standard, Taipei Soir, TealeafNation, Tibet Post International, Tibetan Centre for Human Rights and Democracy, UCAnews, Utopia, Weiquan Wang, Weiwuerzaixian, Wen Wei Po, Zhengming.

## Documentation

**Civil Society Follow-Up Report Submitted to the U.N. Committee Against Torture: Responses to the Committee's Requests & to China's Follow-Up Report. Chinese Human Rights Defenders in Collaboration with a Consortium of Chinese Civil Society Groups. Juin 2017, 24 pp.**

La Chine a ratifié la Convention contre la torture en 1988. Mais le gouvernement n'a pris aucune décision qui élimine cette pratique et il n'en poursuit quasiment jamais les auteurs. Les requêtes des pétitionnaires n'aboutissent pas et peuvent entraîner des représailles. Le document ci-dessus est une réponse au rapport remis par le gouvernement chinois en janvier 2017.

Il souligne 1) les entraves apportées à l'assistance d'un avocat et les menaces conséquentes pour l'intégrité physique des détenus; 2) les restrictions à l'information des familles sur les motifs et les lieux d'internement; 3) la multiplication des preuves de torture dans des affaires récentes et les menaces proférées par des policiers, certains d'échapper aux poursuites. **Téléchargeable sur le site [https://www.nchrd.org/wp-content/uploads/2017/06/Civil-Society-Follow-Up-Report-Submitted-to-the-UN-Committee-Against-Torture\\_June-2017-copy.pdf](https://www.nchrd.org/wp-content/uploads/2017/06/Civil-Society-Follow-Up-Report-Submitted-to-the-UN-Committee-Against-Torture_June-2017-copy.pdf)**